

COMMUNIQUE

Participation à la 83e session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples

La Confédération Syndicale des Forces Productives (COSYFOP), représentée par son président M. Raouf Mellal, a pris part à plusieurs séances plénières ainsi qu'à des événements parallèles de la 83e session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, tenue à Banjul, en Gambie, avec le soutien de l'organisation panafricaine [African Defenders](#).

En amont de cette session, la Confédération avait activement participé au [Forum des ONG de défense des droits humains](#), où elle a soumis un projet de résolution dénonçant la montée alarmante des discours de haine, ainsi que les expulsions massives de centaines de milliers de réfugiés africains vers la frontière nigérienne par les autorités algériennes, dans le cadre de ce qu'elles qualifient de lutte contre l'immigration irrégulière.

Ce projet de résolution, qui formule des recommandations concrètes pour remédier à ces violations, a été adopté par le Forum et transmis à la Commission africaine pour examen et approbation.

En marge des travaux de la session, la Confédération a également rencontré l'honorable Mme [Salma Sassi-Safer](#), Rapporteuse spéciale de la Commission africaine sur les réfugiés, demandeurs d'asile, personnes déplacées internes et migrants en Afrique. Lors de cet échange, nous l'avons informée de la situation critique des réfugiés subsahariens expulsés de force par l'Algérie vers le Niger, ainsi que des démarches juridiques entreprises aux niveaux régional et international pour défendre leurs droits. Nous lui avons officiellement demandé d'intervenir auprès des autorités algériennes afin qu'elles respectent leurs engagements au regard de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples.

Par ailleurs, nous déplorons vivement l'absence du Conseil national des droits de l'homme (CNDH) d'Algérie à cet important rendez-vous panafricain, et espérons le voir à l'avenir s'investir de manière plus sérieuse et efficace dans la défense des droits humains en Algérie, au lieu de se limiter à un rôle purement formel, sans portée réelle.

La Confédération Syndicale des Forces Productives considère cette initiative comme un prolongement naturel de son engagement moral et juridique en faveur des droits humains. Elle estime que la balle est désormais dans le camp de la Commission africaine, dont nous espérons qu'elle adoptera cette résolution, en parfaite conformité avec l'esprit et les principes de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, texte de référence continentale en matière de protection des réfugiés et de lutte contre toutes les formes de discrimination et d'expulsion collective.

Banjul – Gambie, le 5 mai 2025

Le président de la COSYFOP
Raouf Mellal

